

DEGRANDPRÉ CHAÏT

Le 20 février 2026

Par dépôt électronique seulement

Me Carolina Rinfret

Régie de l'Énergie

500 boul. René-Levesque Ouest,
5^e étage, bureau 5.100, CP 43,
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029 – Volet 1

Dépôt des demandes de remboursement de frais d'Union des consommateurs (« UC »)

Votre référence : Dossier R-4307-2025

Notre référence : 112873-4

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint, deux (2) demandes de remboursement de frais, de même que les documents à son soutien, que soumet UC dans le cadre du présent dossier, selon les directives de la Régie.

Nous souhaitons toutefois préciser que le temps facturé par M. Jean-François Blain excède le budget provisionnel initialement déposé. Ce dépassement s'explique par des circonstances imprévues survenues en cours d'audience. En effet, plusieurs pièces additionnelles, compléments de preuve, engagements et documents ont été déposés par le Distributeur durant l'instruction, ce qui a rendu nécessaire sa présence durant l'audience ainsi qu'une analyse approfondie de ces nouveaux éléments. À titre d'exemples, parmi d'autres : la question des enjeux relatif aux impacts des décisions -114 et -124 et la mise à jour de la preuve du Distributeur, les engagements additionnels sollicités par la Régie, UC et les autres intervenants.

Ces développements ont exigé des ajustements à la préparation de la preuve et des plaidoiries finales d'UC, lesquels ne pouvaient raisonnablement être anticipés au moment du dépôt du budget provisionnel.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

(s) Serena Trifiro



Me Serena Trifiro
Avocate
T. 514.878.3263
F. 514.878.5763
strifiro@dgchait.com

c. c. Maxime Dorais, codirecteur général d'UC, Viviane de Tilly et Jean-François Blain, analystes